

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 octobre 2019

PLFSS POUR 2020 - (N° 2296)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1166

présenté par
M. Véran

ARTICLE 39

À la fin de la première phrase de l'alinéa 13, supprimer les mots :

« à compter du 1^{er} janvier 2020 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.